

TDR ÉTUDE

23/02/2024

**PROSPECTION / PROJET JEUNES
ET MÉTIERS VERTS AU SÉNÉGAL**

**TERMES DE RÉFÉRENCE
DIAGNOSTIC ÉCOSYSTÈME
FINANCE VERTE AU SÉNÉGAL**

CONTENU

1.	Contexte	3
1.1.	À propos de ADA.....	3
1.2.	Résumé du projet envisagé	3
2.	Objectifs de la mission de consultance	4
3.	Méthodologie	4
3.1.	Périmètre de l'étude	4
3.2.	Activités à mener.....	4
4.	Livrables	5
5.	Mise en œuvre	6
5.1.	Rôle et responsabilités de ADA	6
5.2.	Budget	6
5.3.	Calendrier.....	6
5.4.	Soumission de la proposition	6
5.5.	Sélection du consultant	7

1. CONTEXTE

1.1. À PROPOS DE ADA

ADA (Appui au développement autonome) est une organisation non gouvernementale qui, depuis 1994, utilise la finance inclusive pour renforcer l'autonomie des populations vulnérables vivant en Afrique, Amérique latine et Asie et contribuer aux objectifs de développement durable.

ADA mobilise ses ressources et son expertise pour innover, soutenir des partenaires locaux et implémenter des programmes d'appui technique, des activités de conseil en investissement et de gestion des connaissances afin de créer un impact durable pour les populations ciblées.

Les activités de ADA se concentrent sur 3 axes thématiques : l'entrepreneuriat des jeunes, les chaînes de valeur agricoles et forestières et l'accès aux services de base qui prennent en compte 3 dimensions transversales, à savoir les aspects liés aux changements climatiques, les questions de genre, ainsi que l'utilisation des technologies digitales.

1.2. RESUME DU PROJET ENVISAGE

La coopération luxembourgeoise au Sénégal entend poursuivre son appui au gouvernement sénégalais pour relever le défi de l'employabilité des jeunes dans le cadre du 5^{ème} Programme Indicatif de Coopération (PIC), notamment à travers le lancement de son programme « **SEN/037 – Formation professionnelle, Emploi et Employabilité** ». Ce programme contribue directement à l'un des trois axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE) relatif au capital humain, dont l'objectif principal est « la croissance économique inclusive et durable à travers le renforcement des capacités et l'intégration socioéconomique des jeunes et des femmes » et dont l'objectif spécifique consiste à « disposer pour les jeunes hommes et femmes, y compris les plus vulnérables, d'un travail décent et durable, grâce à un système de formation professionnelle et d'apprentissage de qualité et à un accompagnement vers l'emploi ».

A travers son projet « jeunes et métiers verts », ADA entend contribuer au résultat 4 de ce programme SEN/037 qui sera mis en œuvre par LuxDev, lequel vise à « favoriser la création d'emplois productifs et le travail décent, avec comme priorité les jeunes et les femmes ».

Le projet de ADA serait mis en œuvre sur une période de 3 ans (2024-2026). Il a pour objectif de faciliter le financement de l'entrepreneuriat vert porté par des jeunes ou par les Micros et Petites et Entreprises (MPE) les employant.

L'intervention de ADA reposera sur une dynamique de partenariat associant les différents acteurs mobilisés dans la réduction de l'impact des changements climatiques et l'employabilité des jeunes, à savoir : i) les MPE vertes ou verdissantes ; ii) les structures d'accompagnement d'entreprises (incubateurs, services comptables, réseaux sectoriels d'entreprises) ; iii) les organisations de la société civile engagées dans des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de protection de l'environnement ; iv) les fournisseurs d'accès aux marchés (organismes certificateurs, importateurs /exportateurs, plateformes e-commerce, etc.) ; et v) les institutions financières (fonds d'investissement d'impact, banques, institutions de méso finance et microfinance, etc.).

ADA entend cibler les départements suivants : Kaolack, Niour du Rip, Fatick, Foundiougne, Matam, Saint-Louis, Dagana et Dakar. Ce ciblage pourrait être revu à la baisse sur base des résultats de la présente étude.

La promotion de l'inclusion financière verte des jeunes au Sénégal, en particulier dans les zones rurales et péri-urbaines, permettra de soutenir les filières économiques porteuses, notamment dans le domaine de

¹ Selon catégorisation IFC voir tableau en annexe

l'agriculture et de la pêche durables, des énergies renouvelables et de la gestion des déchets ². Les secteurs de la construction et de l'écotourisme pourraient également être envisagés.

Il est nécessaire d'analyser l'écosystème de la finance verte au Sénégal afin d'identifier les activités pertinentes pour dynamiser une inclusion financière verte prenant en compte les enjeux des changements climatiques et les besoins en renforcement de capacités des MPE vertes ou verdissantes susceptibles de générer des opportunités économiques en termes d'emploi et d'auto-emploi pour les jeunes.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION DE CONSULTANCE

ADA souhaite disposer d'une étude rassemblant des constats et des analyses pour lui permettre de formuler son projet « jeunes et métiers verts » au Sénégal.

L'étude devrait en particulier permettre de :

- identifier les contraintes et opportunités représentées par le cadre politique et réglementaire existant et/ou en cours de développement au Sénégal pour le développement de l'entrepreneuriat et de la finance verte, afin de formuler un projet d'appui à l'inclusion financière des entrepreneurs verts ou verdissants en tenant compte du contexte local ;
- évaluer le niveau de maturité de l'écosystème de la finance inclusive du pays (IMF, banques, fonds d'investissements publics-et privés, fonds de facilitations ou de garantie, etc.) en termes de finance verte et identifier des institutions avec lesquelles ADA pourrait établir un partenariat dans le cadre de son futur projet en considérant leur intérêt manifeste à financer la transition verte, leur solidité financière et leur couverture de la zone d'intervention ;
- identifier de potentielles synergies ou complémentarités avec d'autres programmes/projets existants au Sénégal qui ciblent l'entrepreneuriat et la finance verte.

3. METHODOLOGIE

3.1. PERIMETRE DE L'ETUDE

L'étude portera sur les huit départements pré-identifiés pour la zone d'intervention du futur projet, à savoir : Kaolack, Niourou du Rip, Fatick, Foundiougne, Matam, Saint-Louis, Dagana et Dakar

3.2. ACTIVITES A MENER

Activité 1 : analyser les cadres politiques et réglementaires de l'entrepreneuriat et de la finance inclusive verte au Sénégal pour mettre en évidence les contraintes et les opportunités qu'ils peuvent présenter

- Les engagements politiques en termes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (Contribution Nationale Déterminée et autres engagements internationaux ou nationaux) ;
- Le paysage des acteurs institutionnels et des parties prenantes clés dans le financement vert/climat : qui/quels sont les acteurs spécifiques qui influencent les initiatives de la finance verte ?

² L'OIT identifie huit secteurs économiques qui seront largement transformés par la transition écologique. Trois d'entre eux sont tout particulièrement importants en matière de développement durable : l'agriculture, l'énergie et la gestion des déchets.

- Identification des lacunes réglementaires en matière de financement vert, des obstacles et des opportunités ;
- Liens existants ou potentiels entre les stratégies nationales de la finance inclusive (SNFI) et la finance verte inclusive. Comment les SNFI et la finance verte inclusive incluent-elles, bénéficient-elles et renforcent-elles les groupes vulnérables au climat et marginalisés ?
- Interventions directes existantes ou potentielles des gouvernements (réglementation, politiques spécifiques) vis-à-vis du secteur financier pour faire face aux changements environnementaux ;
- Liste et analyse des politiques qui ciblent les MPE pour atténuer et renforcer leur résilience face aux impacts du changement climatique (mesures coercitives et incitatives mises en œuvre par les autorités du pays d'intervention pour encourager les initiatives vertes telles que subventions, réductions fiscales, subventions relais) ? Quels secteurs/interventions sont principalement ciblés par ces politiques ? Normes/labels (nationaux ou internationaux) définissant « ce qui est vert » ? Engagement politique au sein du gouvernement pour sensibiliser/éduquer la population sur les enjeux de la transition verte ?
- Initiatives existantes ou potentielles (gouvernementales et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)) soutenant le secteur privé dans la mise à disposition de ressources financières aux auto-entrepreneurs et MPE pour renforcer leur résilience, s'adapter à l'évolution de l'environnement et réduire leurs empreintes environnementales (investissements, subventions, mesures fiscales destinés à favoriser l'entrepreneuriat vert).

Activité 2 : analyser l'écosystème de la finance inclusive verte au Sénégal

Il s'agira d'effectuer un mapping de l'écosystème financier (banques, IMF, fonds publics, investisseurs nationaux et étrangers, etc.) qui visent un impact lié au climat, à l'environnement, ou à la transition verte dans le pays. En effet, le manque de financement pour le climat est l'un des facteurs limitants les plus importants pour permettre l'adoption des mesures d'atténuation. Dans ce cadre, des éléments de réponse aux interrogations suivantes sont attendues :

- Quels sont les mécanismes de refinancement et les fonds de garantie « verts » au Sénégal et quelles sont les conditions d'accès à ces fonds ?
- Quel est le niveau de connaissance par les acteurs de l'écosystème financier des enjeux des changements climatiques et plus généralement de la finance verte ?
- Quels acteurs entreprennent actuellement des initiatives dans ces domaines ? Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences ?
- Lesquels pourraient être des partenaires potentiels pour ADA ?
- Quels projets / PTF viennent en appui au secteur de la finance inclusive verte ?

NB : les investisseurs privés et les fonds nationaux devront faire l'objet d'une attention particulière, l'idée étant de faciliter la mobilisation des ressources dont ils disposent au profit de prestataires de services financiers qui souhaitent déployer une stratégie finance verte au profit des MPE et des jeunes s'orientant vers l'auto-emploi vert.

4. LIVRABLES

L'étude donnera lieu à un rapport incluant les constats et analyses portant sur les deux activités clés à mener, ainsi que des recommandations pour la formulation du projet jeunes et métiers verts. En particulier, il s'agira de :

- identifier les mécanismes d'incitation les plus adéquats à mettre en place en comparant leurs avantages et inconvénients pour encourager le financement de l'entrepreneuriat vert. Les options suivantes seront prises en considération : i) mise en place d'une ligne de crédit dédiée aux bénéficiaires du programme ; ii) mise en place d'un mécanisme de garantie ;

- iii) mise en place d'un mécanisme de bonification des taux d'intérêt ; et (iv) mise en place d'un système de subvention adossé au crédit (matching grant) ;
- privilégier les partenaires pour le financement des entrepreneurs verts (institutions de microfinance, fonds d'investissements, fonds verts, fonds de garantie, etc) ;
- initier des synergies et/ou des complémentarités dans la zone d'intervention des projets ou programmes.

L'étude inclura un résumé exécutif et ne pourra excéder un total de 35 pages (annexes non compris).

5. MISE EN ŒUVRE

5.1. ROLE ET RESPONSABILITES DE ADA

- Discussion et validation de la méthodologie proposée ;
- Envoi des documents pertinents (concept notes, DTF, TOC métiers verts etc.) ;
- Facilitation des contacts avec les partenaires et les parties prenantes à interroger ;
- Révision du rapport intermédiaire et validation du rapport final.

5.2. BUDGET

Le temps de travail prévu pour cette mission de consultance est de 20 jours hommes.

5.3. CALENDRIER

Le calendrier des activités à respecter est le suivant :

Étape	Échéance
Réception des propositions	14/03/2024
Annonce de l'offre sélectionnée	21/03/2024
Signature du contrat	25/03/2024
Envoi des documents pertinents par ADA	25/03/2024
Réunion de lancement	26/03/2024
Points hebdomadaires avec ADA	A partir du 02/04/2024
Envoi du rapport final (première version)	15/04/2024
Restitution et discussion des commentaires de ADA	19/04/2024
Envoi du rapport final (version finale)	06/05/2024

5.4. SOUMISSION DE LA PROPOSITION

La réponse à cet appel d'offre doit être envoyée à ADA par courriel au plus tard le 14 mars 2024 à 23h00 GMT en mentionnant la référence « Métiers verts / Sénégal / AT » dans l'objet du mail.

Les destinataires de votre réponse sont :

- n.ouriemchi@ada-microfinance.lu ;
- et b.obegi@ada-microfinance.lu.

Le mail doit inclure les annexes suivantes :

- une proposition technique et financière ;
- le(s) CV(s) du/des consultant(s) proposé(s), et dans le cas d'une équipe, préciser la division et la répartition des rôles ;
- les références de précédents travaux réalisés sur le sujet ;
- tout autre élément s'avérant pertinent.

5.5. SELECTION DU CONSULTANT

Les propositions techniques seront évaluées par rapport aux critères suivants :

- compréhension des TDR et méthodologie proposée ;
- qualification et expérience du consultant ou de l'équipe ;
- références.

La proposition financière contribuera à hauteur de 30% à la sélection finale du consultant.

Les consultants doivent avoir les qualifications suivantes :

- diplôme universitaire, idéalement en finance durable, finance verte, entrepreneuriat vert, sciences de l'environnement ou ingénierie, ou autres disciplines liées à la durabilité ;
- connaissance des politiques et du développement en matière de finance verte et des changements climatiques, en particulier au Sénégal ;
- expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'économie verte dans les pays en développement, en particulier en Afrique ;
- capacité à mener des travaux de recherche et à analyser et résumer des données ;
- bonnes compétences rédactionnelles, avec la capacité de contribuer à des documents écrits de haute qualité (propositions et livrables) ;
- bonnes compétences en matière de communication et de collaboration avec les partenaires, les membres de l'équipe et les autres parties prenantes concernées.

Annexe 1 : Catégorisation Micro, Petite et Moyenne Entreprise (IFC)

	Nombre d'employés	Bilan en \$ US	Chiffre d'affaires annuel en \$ US
Micro	<10	<100 000	<100 000
Petite	10 à 49	Entre 100 000 et 3 millions	Entre 100 000 et 3 millions
Moyenne	50 à 300	Entre 3 et 5 millions	Entre 3 et 5 millions



ADA – Appui au développement autonome
39 rue Glesener
L-1631 Luxembourg
LUXEMBOURG
Tél: +352 45 68 68 1
Fax: +352 45 68 68 68
www.ada-microfinance.org